

son ordinaire il récitait son chapelet en marchant (1) ? Nous ne le saurons jamais. Le mécanicien eut beau faire entendre le sifflet d'alarme, le pauvre curé ne put à temps percevoir les sons. Au moment, semble-t-il, où il se garait, l'avant de la locomotive le frappa, et il fut lancé dans le vide sur le remblai durci, puis son corps roula, broyé affreusement, dans le lit de la petite rivière. Il était mort quand on le ramassa. Le train stoppa. On hissa respectueusement à bord les restes du malheureux curé. Prévenu par téléphone, l'un de ses vicaires, M. l'abbé H. Papineau, arriva aussitôt à la gare. Il donna une absolution conditionnelle et administra aussi *ad cautelam* une onction sainte au pauvre cher curé. L'instant d'avant, le regretté M. Vaillancourt, parlant à sa classe de catéchisme, expliquait à ses enfants que dans un accident on doit ainsi absoudre et oindre même ceux qui sont apparemment morts, parce qu'on ne sait jamais l'instant précis où la mort réelle a lieu : coïncidence pour le moins singulière, où notre foi aime à voir sa préparation par intention virtuelle à la réception des rites suprêmes de l'Eglise. Le curé Vaillancourt craignait beaucoup la mort et les angoisses qui la précèdent souvent. Dieu a-t-il voulu les lui épargner ? Dans tous les cas, l'examen des blessures porte à croire que la mort a été instantanée.

Ce fut au séminaire, où il a toujours vécu et dont il était le vice-supérieur, et dans la paroisse, dont il était le digne et aimé curé depuis tantôt vingt ans, une profonde sensation de stupeur. Était-ce bien vrai que M. le curé était mort de cette façon terrifiante ? On venait de partout constater la triste réalité. Le malheur, hélas, n'était que trop certain. A 3 heu-

---

(1) On a retrouvé son chapelet avec ses lunettes sur la voie ferrée. Il fallait donc qu'il eut son chapelet à la main quand il fut frappé.